



DEPARTEMENT
INDRE

ARRONDISSEMENT
CHATEAUROUX

COMMUNE DE
COINGS

N° DEL2026-26

OBJET :

**APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2025**

DATE DE CONVOCATION
15 avril 2026

DATE DE PUBLICATION
4 mai 2026

Nombre de membres	15
Présents	9
Représentés	4
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de Coings, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Coings sous la présidence de Monsieur Jean-François MORIN, Maire.

Étaient présents : Mme Cécile ARTACHO, Mme Caroline AUBERT, M. Paul BART, Mme Jacqueline BERNARD, M. Alain BROSSOLASCO, M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Martine LACOTTE, M. Jean-François MORIN, Mme Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN, M. Philippe SARTON.

Absent excusé : Mme Eliane BRULET.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Benjamin DELAGE à Mme Cécile ARTACHO, M. Athmane BILLA à M. Paul BART, M. Thierry BOULAY à M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Lucie DA SILVA à Mme Martine LACOTTE.

Secrétaire de séance : M. Abdel ERAGRAGUI.

DEL2026-26 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles relatifs à l'approbation du compte administratif ;

Vu le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2025 ;

Vu la note de synthèse du compte administratif de l'exercice 2025, élaborée par Monsieur Le Maire ;

Vu le compte de gestion établi par le comptable public ;

Monsieur le Maire, ayant quitté la salle, le Conseil municipal désigne Monsieur Abdel ERAGRAGUI pour assurer la présidence de la séance lors de l'examen et du vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 : Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2025, lequel fait apparaître les résultats suivants :

Accusé de réception en préfecture
036-213600570-20260428-DEL2026-026-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

EXERCICE 2025	FONCTION- NEMENT	INVESTIS- SEMENT	RESULTAT GLOBAL
Dépenses	686 552,53 €	181 175,60 €	867 728,13 €
Recettes	805 248,76 €	230 334,01 €	1 035 582,77 €
Résultats de l'exercice	118 696,23 €	49 158,41 €	167 854,64 €
Résultats 2024 reportés	407 604,92 €	- 72 211,68 €	335 393,24 €
Résultats clôture 2025	526 301,15 €	- 23 053,27 €	503 247,88 €
Reste à réaliser (RAR)	/	-1 625,00 €	-1 625,00 €
Résultat cumulé après RAR	526 301,15 €	-24 678,27 €	501 622,88 €

Article 2 : Le Conseil municipal constate que les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés au 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 625,00 € en dépenses.

Le besoin total de financement de la section d'investissement est ainsi fixé à 24 678,27 €.

Article 3 : Le Conseil municipal constate la concordance entre le compte administratif de l'exercice 2025 et le compte de gestion établi par le comptable public.

Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :

Fait et délibéré en séance, le 28 avril 2026.

Le Maire,
Jean-François MORIN

Le secrétaire,
Abdel ERAGRAGUI



Accusé de réception en préfecture
036-213600570-20260428-DEL2026-026-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026